



L'ACTU DU MOMENT

# PROTECTION DES SALARIÉS EN MOBILITÉ

Il est relativement facile de protéger ses salariés lorsqu'ils sont dans l'entreprise ; en revanche, il est beaucoup plus compliqué de le faire pour les salariés en missions professionnelles à l'étranger.

## Quels sont les risques pour ces salariés ?

Ils sont principalement socioculturels, sanitaires, politiques, religieux, terroristes, mais aussi risques de guerre, agression, circulation routière, enlèvement, extorsion, corruption et soulèvements populaires.

Avant tout chose, il est important de bien faire la différence entre un **Expatrié**, un **Détaché** et un **Missionné** :

- **Expatrié** : Salarié résidant à l'étranger. Il perd l'ensemble de ses droits sociaux et ne paie plus ses impôts en France. Il peut s'il le souhaite se couvrir par le biais de la Caisse des Français à l'Etranger (CFE) pour racheter ses droits sociaux.
- **Détaché** : Salarié qui part à l'étranger pour une longue période. Il conserve l'ensemble de ses droits sociaux en France (sécurité sociale, droit au chômage, retraite...) et continue de payer ses impôts en France.
- **Missionné** : Salarié qui part à l'étranger pour une courte ou moyenne période. Il conserve l'ensemble de ses droits sociaux en France.

## L'ACTU DU MOMENT

Afin de couvrir l'ensemble de ces salariés en mobilité internationale, Arlington propose aux entreprises une gamme de contrats collectifs combinant des garanties d'assurance et des prestations d'assistance pour répondre aux besoins spécifiques de ces collaborateurs.

En effet, Déplacement Professionnel, Expatriation ou Détachement sont des moments clés dans la vie d'un salarié et de sa famille. Pour faire de ces missions une réussite complète dans une compétition globalisée des marchés et des talents, les entreprises ont besoin de solutions simples mais efficaces, répondant à leurs enjeux juridiques, sociaux et sécuritaires.

Ainsi, notre cabinet a développé un partenariat avec un acteur majeur de l'assurance internationale afin de proposer des solutions complètes à tout type d'entreprise: Multinationales, ETI, PME, PMI, TPE, TPI.

Que les filiales du souscripteur soient domiciliées au sein de l'Union Européenne comme à l'extérieur, notre formule Expatriation, pilotée à partir de la France et avec des antennes locales, permet de couvrir l'ensemble des collaborateurs **expatriés**, où qu'ils soient.

Pour les voyages d'affaires ou les missions ponctuelles en France et à l'étranger, notre offre **Déplacements Professionnels** permet quant à elle d'offrir un package de garanties complet pour sécuriser tout collaborateur en mission.

### Les principales caractéristiques de ces contrats sont les suivantes :



POUR LES EXPATRIÉS	POUR LES DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS
Frais médicaux jusqu'à 2 000 000 € par an	Frais médicaux illimités à l'étranger et assistance aux personnes
Choix du prestataire de soins de santé et remboursement intégral des chambres individuelles	Couverture décès et invalidité permanente accidentels
Assistance 24h/24 avec conseils et avis médicaux gratuits via une cellule multilingue	Garanties annulation, interruption de voyages et perte de bagages
Garanties responsabilité civile, assistance juridique et frais d'évacuation politique	Garantie responsabilité vie privée à l'étranger, enlèvement et gestion de crise

Pour obtenir plus d'informations sur ces produits et connaître les tarifs, n'hésitez pas à nous contacter.

### ARLINGTON SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES

10 RUE DE CHÂTEAUDUN - 75009 PARIS  
TÉL : 01 44 18 01 50 – FAX : 01 44 94 07 01  
WWW.ARLINGTON.FR - INFO@ARLINGTON.FR



RCS PARIS B 380 497 974  
SAS AU CAPITAL DE 40.000 €  
N° ORIAS 07 000 849 – SITE ORIAS WWW.ORIAS.FR

ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE ET GARANTIE FINANCIÈRE CONFORMES AU CODE DES ASSURANCES